

ARRETE N° 92/A/302/MINEDUB DU 22 AOUT 2024
portant nomination de responsables au Ministère de l'Éducation de Base.

LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION DE BASE,

- Vu** la Constitution ;
Vu le décret n°92/089 du 04 mai 1992 précisant les attributions du Premier Ministre, modifié et complété par le décret n°95/145 bis du 04 août 1995 ;
Vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°201/190 du 02 mars 2018 ;
Vu le décret n°2012/268 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère de l'Éducation de Base ;
Vu le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement,

ARRETE :

Article 1^{er}.- Sont, à compter de la date de signature du présent arrêté, nommés aux postes ci-après dans les services centraux du Ministère de l'Éducation de Base :

SECRETARIAT GENERAL

DIVISION DES AFFAIRES JURIDIQUES

CELLULE DES ETUDES ET DE LA REGLEMENTATION

Chargé d'Études Assistant n°1 : Monsieur **ABEDIE Christophe Serge**, Cadre Contractuel d'Administration, Matricule **746 601-J**, précédemment Chargé d'Études Assistant n°2 au sein de ladite Cellule, en remplacement de Madame MATARFOR NEMBOT Maria, épouse FOKWA, appelée à d'autres fonctions.

Chargé d'Études Assistant n°2 : Monsieur **NDONGO Innocent Flubert**, Professeur d'Écoles Normales d'Instituteurs, Matricule **574 778-V**, précédemment en service au Ministère de l'Éducation de Base, en remplacement de Monsieur ABEDIE Christophe Serge, muté.

SOUS-DIRECTION DE L'ACCUEIL, DU COURRIER ET DE LIAISON

SERVICE DU COURRIER ET DE LIAISON

Chef de Service : Monsieur **NTSAGO ENDONG**, Professeur d'Écoles Normales d'Instituteurs, Matricule **636 471-D**, précédemment Chef du Service de l'Accueil, du Courrier, la Liaison et Traduction à la Délégation Régionale de l'Éducation de Base du Centre, en remplacement de Monsieur BODI Athanase, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

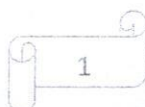
ADMINISTRATION GENERALE

DIRECTION DU SUIVI DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE DE BASE

SOUS-DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET PEDAGOGIQUES

SERVICE DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES

SERVICES DU PREMIER MINISTRE VISA	
- 003762	21 AOU 2024
PRIME MINISTER'S OFFICE	



Chef de Service : Madame **EDINGA ABENKATE Kharine Désirée, épouse ENGOUTOU OTTO**, Cadre Contractuel d'Administration, Matricule **739 626-E**, précédemment en service à l'Inspection Générale des Services du Ministère de l'Education de Base, en remplacement de Monsieur MOHAMED LAMINE KONTCHA, muté.

SERVICE DES AFFAIRES PEDAGOGIQUES

Chef de Service : Madame **ANNA GUKA'A FONKEM FONCHA**, Instituteur de l'Enseignement Maternel et Primaire, Matricule **646 237-Y**, précédemment en service à la Direction des Examens, des Concours et de la Certification, en remplacement de Madame ANANG Grâce EWO épouse ENSAH ABAH, appelée à d'autres fonctions.

DIVISION DE LA PLANIFICATION, DES PROJETS ET DE LA COOPERATION

CELLULE DE LA COOPERATION

Chargé d'Etudes Assistant n°2: Monsieur **NOAH OKALI II Yves Valery**, Conseiller Principal d'Orientation Scolaire, Universitaire et Professionnelle, Matricule **760 828-Z**, précédemment Chargé d'Etudes Assistant n°3, en remplacement de Monsieur AKOMEZOA ATEBA Alexandre, appelé à d'autres fonctions.

Chargé d'Etudes Assistant n°3: Monsieur **MOHAMED LAMINE KONTCHA**, Cadre Contractuel d'Administration, Matricule **742 625-H**, précédemment Chef du Service des Affaires Administratives à la Sous-Direction des Affaires Administratives et Pédagogiques à la Direction du Suivi de l'Enseignement Privé de Base, en remplacement de Monsieur NOAH OKALI II Yves Valery, muté.

DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIERES ET MATERIELLES

SOUS-DIRECTION DU PATRIMOINE

SERVICE DE LA MAINTENANCE

Chef de Service : Monsieur **MENYENGA MENYENGA Jean Henri**, Ingénieur des Travaux du Génie Civil, Matricule **746 900-L**, précédemment en service au Ministère des Travaux Publics, en remplacement de Monsieur BWENYE Martin Prosper, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Article 2.- Les intéressés auront droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

Article 3.- Le présent arrêté sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais. /-

22 AOUT 2024

Yaoundé, le _____

LE MINISTRE DE L'EDUCATION DE BASE,



Laurent Serge ETOUNDI NGOA

SERVICES DU PREMIER MINISTRE VISA	
003762	21 AOU 2024
PRIME MINISTER'S OFFICE	